

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/05/2011

Réception par le Prefet : 16/05/2011

Publication : 20/05/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP 2011-5-6-2

Séance du vendredi 13 mai 2011

### **PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT (C213) AUTORISATION DE PAIEMENT D'UN SOLDE DE SUBVENTION**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-3-5-1 du Conseil Général du 5 novembre 2010 relative aux modifications techniques de la partie générale du guide des aides et de certaines rubriques d'aides à l'investissement,
- VU la délibération n° CG-2010-4-6-5 du Conseil Général du 8 décembre 2010 modifiant la procédure de versement des soldes de subventions en matière de réseaux d'assainissement,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide, compte tenu de l'assouplissement de la procédure intervenu depuis lors, de lever la déchéance triennale pour l'opération d'assainissement AST04114 portée par la Ville de MUNSTER,
- autorise le Président à faire procéder au versement du solde de la subvention en question, à hauteur de 16 200 €.

L'imputation est la suivante : Programme C213 - Chapitre 204 - Nature 20414 - Fonction 61.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

DEVI – Service Eau, Epuration, Equipements ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 13 MAI 2011

**ASSAINISSEMENT (C213)**

**Opération achevée dans les délais mais dont le solde nécessite la levée de la déchéance triennale**

**Annexe1**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention d'origine	Montant théorique du solde	Montant réel du solde
AST04114	<b>VILLE DE MUNSTER</b> Assainissement Quartier du Moenchberg	40 500,00	16 200,00	16 200,00